

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 17 (1957)

Vorwort: Introduction
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

Nous avons tout lieu de nous réjouir des excellents résultats de l'année 1957. La statistique fédérale a, en effet, enregistré plus de 25 millions de nuitées dans les hôtels, pensions, cliniques et sanatoriums et ce chiffre imposant nous engage à jeter un rapide coup d'œil sur le développement de notre tourisme.

En 1934, année de crise, l'Office National Suisse du Tourisme réorganisé entra en activité et il en était de même du Bureau fédéral de statistique dans le domaine qui nous intéresse. On enregistrait alors un total de 14,3 millions de nuitées, dont 6,1 étaient dues aux étrangers, la part des Suisses s'élevant à 8,2 millions. En 1937, les nuitées étrangères et les nuitées suisses se partageaient par moitié un total de 16,2 millions. Au cours de la seconde guerre mondiale, on a connu la fameuse haute conjoncture sur le plan du tourisme indigène et le total des nuitées suisses est rapidement passé de 8,2 millions en 1940 à 14,4 millions en 1945, dernière année de la guerre, pour approcher des 14,9 millions en 1946. La rentrée en scène du tourisme étranger n'apporta, avec 8,4 millions de nuitées, qu'une prospérité illusoire, bientôt touchée par les restrictions de devises décrétées dans presque tous les pays et qui ramenèrent ce total à 7 millions en 1950. Nos compatriotes gagnèrent en masse l'étranger, pour des croisières ou des vacances, et il en résulta, en 1951, un recul sur le plan du tourisme indigène, ramené à 11,6 millions de nuitées. C'est à l'Union européenne des paiements que nous devons une libéralisation progressive de la distribution des devises touristiques et la reprise, dès 1951, du mouvement ascendant du tourisme étranger qui a atteint son record en 1957 avec près de 13,5 millions de nuitées. Bien que les séjours à l'étranger soient toujours très en faveur auprès du public suisse, notre tourisme indigène se maintient en bon rang avec environ 12 millions de nuitées, un

résultat qui dépasse de près de 50 % la moyenne de 8 millions enregistrée dans les années d'avant-guerre.

Les 25 millions de nuitées enregistrées l'an dernier — auxquelles viennent s'ajouter quelque 5 à 7 millions de nuitées suisses et étrangères dans les chalets, appartements de vacances, auberges de jeunesse, camps, terrains de camping, etc. — ne nous sont pas tombées du ciel. Certes la haute conjoncture économique, le standard de vie qui s'est élevé d'heureuse façon dans de larges couches de la population, l'abolition des restrictions de devises et des formalités douanières, l'introduction des vacances payées et le perfectionnement des moyens de transport ont largement stimulé et favorisé le goût des voyages et des vacances. Mais cela implique également, de la part de notre organisme national de propagande, un important apport spirituel et matériel sans cesse accru, une force créatrice toujours renouvelée et, avant tout, une foi profonde en la valeur de notre cause, pour associer, dans le pays et hors de nos frontières, les joies du voyage et des vacances au concept « Suisse ».

Outre les simples chiffres, de nombreux indices témoignent de l'excellente réputation de pays de vacances dont la Suisse jouit dans tout le monde libre. A cela s'ajoute un fait important : la coordination générale des conditions des prestations touristiques en Europe, en liaison avec la qualité suisse unanimement reconnue, place la Suisse en bonne position pour gagner la faveur et la confiance des hôtes dans la grande compétition internationale. Le « Goodwill » que nous nous sommes acquis au cours des années dans tous les pays ne suffit toutefois pas à nous assurer pour l'avenir le terrain conquis jusqu'ici sur un marché touristique chaudement disputé. Pour gagner la faveur du touriste, on doit lutter, aujourd'hui, avec les mêmes moyens de propagande, user parfois de styles agressifs, comme lorsqu'il s'agit d'écouler des biens de consommation d'usage courant : affiches, annonces, prospectus, vitrines, expositions, films, etc., sans oublier, lorsque cela est possible, la radio et la télévision. Mais pour pouvoir déployer des moyens de propagande utilement, c'est-à-dire avec le plus de chances de succès, il est indispensable de disposer d'un appareil de manœuvre bien au point et pourvu de ressources

financières en suffisance. A la suite du renchérissement du coût de la vie en Suisse et, plus particulièrement, à l'étranger, de 1955 à 1958 (budget), le total des traitements de l'ONST a augmenté de 21 %, les frais d'édition des imprimés sont supérieurs de 15 %, les frais généraux des agences de 9,6 %, leurs frais de port s'étant élevés parfois de 24 %. Par la force des choses, l'augmentation des frais fixes s'exerce aux dépens des frais variables qui nous fournissent les fonds pour notre propagande active.

L'Arrêté fédéral du 12 juillet 1955 garantit à l'ONST, jusqu'à la fin de 1960, une contribution annuelle de la Confédération de 3 millions de francs et jusqu'à fin 1958 une contribution accessoire et annuelle de Fr. 400 000.— pour des actions spéciales. Le budget de l'ONST est ainsi fixé, dans les grandes lignes, jusqu'en 1960. Mais le coût de la vie continue d'augmenter, à l'étranger plus rapidement encore que chez nous. Il faut en tirer une conséquence : le plus tôt possible — et non seulement dès 1960 — un moyen supplémentaire doit être prévu qui compense le renchérissement et nous permette de suivre en toute sécurité la ligne de conduite que nous avons adoptée dans le domaine de la propagande touristique et qui a fait ses preuves.

I. Le développement du tourisme en 1957

1. Statistique

Le Bureau fédéral de statistique a relevé dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques, un total de 6 822 406 arrivées et 25 369 391 nuitées. Par rapport à l'année précédente, le chiffre des arrivées représente une augmentation de 387 029, soit 6 %, et celui des nuitées de 1 079 263 ou 4,4 %. De 1955 à 1956, ces augmentations étaient respectivement de 2,3 % et 2,6 %, ce qui indique que la fréquentation est à nouveau en forte progression. 1957 nous apporte 25 millions de nuitées : un nouveau record qui fera date dans notre